À DÉCOUVRIR

Ambroise Croizat
Justice sociale et humanisme en héritage

Emmanuel Defouloy
Geai Bleu éditions, avril 2025
279 pages, 12 €

L'auteur a heureusement choisi une forme d'écriture sensible et empathique pour donner à la figure d'Ambroise Croizat un renouveau de mémoire. De son point de vue – justifié –, le rôle et la personnalité de Croizat sont négligés au profit d'une sorte de dévoiement qui fait de la Sécurité sociale la seule ingénierie sociale voulue par De Gaulle. Il montre ce faisant que le débat de savoir s'il s'agissait d'une conquête ouvrière, venue « d'en bas », ou d'une décision gouvernementale, venue « d'en haut », n'est pas une bonne façon de présenter les choses telles qu'elles se sont produites.

Il convient de revenir à ce que l'on appelle souvent un « moment » historique, en 1945, où se nouent et se complètent les revendications des organisations syndicales, présentes et actives au sein du Conseil national de la résistance (CNR), les stratégies de reconstruction des partis politiques non compromis dans la collaboration, le leadership du général de Gaulle, qui disait qu'il ne pouvait y avoir de nouvel élan de la République sans justice sociale. Il faut rappeler que le patronat s'était très largement compromis dans le régime de Vichy et dans la participation économique avec les occupants nazis, au point de perdre toute légitimité pour imposer une autre façon de gérer le social.

Ce moment historique est fortement incarné par Ambroise Croizat, militant majeur de la CGT, député du Front populaire, emprisonné en 1940, comme les autres députés communistes, après le Pacte germano-soviétique – dont il n'était pas partisan –, puis par Vichy, en Algérie même. Devenu un membre actif de la reconstruction sociale et politique, dans le gouvernement provisoire de De Gaulle, puis comme ministre du Travail, il déclare, en 1946 : « *Nul ne saurait ignorer que l'un des facteurs essentiels du problème social en France* […] *se trouve dans ce complexe d'infériorité que crée chez le travailleur le sentiment de son insécurité, l'incertitude du lendemain qui pèse sur tous ceux qui vivent de leur travail.* »

Ce moment favorable de 1945 ne se renouvellera plus. Les ordonnances de 1967 mettent à mal une partie de l'architecture initiale et, depuis cette date, la protection sociale est toujours un enjeu du rapport de forces social. Chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ? Pour les travailleurs et les travailleuses, ça n'a pas de prix. Pour les patrons, ça n'est qu'un coût. Rappeler Ambroise Croizat, c'est affirmer que la protection sociale n'est pas une variable d'ajustement, mais le socle de la justice sociale.

Dominique Guibert,
membre du comité
de rédaction de *D&L*

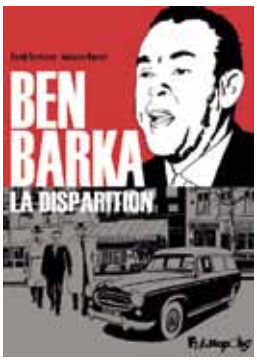

Ben Barka
La disparition

David Servenay, Jacques Raynal
Futuropolis, février 2025
160 pages, 23 €

Ce livre utilise la bande dessinée pour traiter d'un fait gravissime de notre histoire contemporaine. Il repose sur une longue enquête et une solide documentation. Ses auteurs, David Servenay et Jacques Raynal, ont collaboré à plusieurs ouvrages, parus notamment aux éditions La Découverte, consacrés à une histoire de la République qui n'occulte pas certains épisodes sombres marqués par des crimes et des dissimulations. Avec l'aide de Bachir Ben Barka, le président de l'Institut Mehdi Ben Barka-Mémoire vivante, ils retracent une histoire rigoureuse de cet enlèvement suivi d'un assassinat, en accompagnant leur BD d'un dossier d'une dizaine de pages. Dans ce crime où d'autres services secrets ont été mêlés, deux Etats, le Maroc et la France, portent de lourdes responsabilités.

La vérité sur l'enlèvement en plein Paris, le 29 octobre 1965, de Mehdi Ben Barka, le principal opposant au roi du Maroc, par des policiers français assistés de truands leur servant d'auxiliaires, remonte à plus de soixante ans, mais la justice française n'a toujours pas pu établir la vérité sur ce crime. Cet homme politique marocain qui était en même temps un leader reconnu du Tiers-Monde a été livré à Paris à une équipe de tueurs envoyés par le régime marocain, qui l'ont assassiné. Depuis soixante ans, les deux Etats, marocain et français, n'ont pas cessé de faire obstacle aux efforts de la justice française, comme en témoigne la nomination successive de plus de dix juges d'instruction jusqu'à aujourd'hui, dont les demandes d'interrogatoire de certains suspects ont presque toujours été entravées.

Au-delà de ces deux Etats, Mehdi Ben Barka a été victime d'un complot de puissances opposées à la tenue d'une Conférence tricontinentale qui se préparait en 1966 à La Havane, un complot dans lequel les services secrets états-uniens, israéliens, et certaines autorités françaises, dont le ministre de l'Intérieur, Roger Frey, et le préfet de police de la Seine, Maurice Papon, ont joué un rôle actif.

Ce livre utile comporte un dossier final et des références bibliographiques et filmographiques qui complètent utilement son récit et constituent des ressources importantes pour continuer à contester les secrets d'Etat.

Gilles Manceron,
coresponsable du groupe
de travail LDH
« Mémoires, histoire, archives »